L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 MARS 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN 7 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valetas, à l'Importers Bonded Warehouse, No 6 rue Peters—Sardines.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 103 et 105 de la rue des Magasins—Saindoux et graisse.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 31 de la rue des Magasins—broderies, bonneterie, articles de blanc, tapis, bobinets, etc.

Balance et articles en grande baisse, — bel assortiment — Voir l'annonce d'encan de D.-E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Mercredi, 7 Mars 1877.

ACADEMIE.—A midi et le soir, Simmons & Slocum, Ministrels.

Les travaux de la session extraordinaire.

Des quinze jours que doit durer la session extraordinaire, cinq se sont déjà écoulés et nous regrettons de constater que bien peu de travail utile a été mené à bonne fin pendant ces cinq jours. Il ne reste plus que neuf jours de séance en déduisant le dimanche, pour arriver à la clôture de la session qui se terminera le vendredi 16 mars.

Nous engageons donc nos sénateurs et nos représentants à s'entendre immédiatement pour arrêter le programme de leurs travaux de façon à éviter la perte d'un temps précieux en débats sur des bills qui ne présentent aucune urgence.

Il serait profondément regrettable que cette session se terminât sans que les bills de réforme les plus importants aient été passés, et sans que la Législature laisse ainsi derrière elle des résultats qui fassent apprécier d'une façon sensible à la population les bienfaits du nouvel ordre de choses.

Avec de l'ordre, de la méthode et du zèle, la législature peut encore faire beaucoup de besogne pendant les neuf jours qui lui restent. Mais il faut pour cela qu'elle élague des rôles tous les bills qui ne rentrent pas dans le cadre des mesures urgentes, et qu'elle se décide à avoir des séances du soir si cela est nécessaire.

Ce qu'accompliront les législateurs devra donner la mesure des avantages de la restauration du self-gouvernement en Louisiane. Il doivent se hâter de mettre à profit l'absence des radicaux qui les exempte d'une opposition intelligente et turbulente, afin de passer de bonnes lois qui obtiennent l'assentiment de l'opinion publique.

Nous ne voyons pas, d'un autre côté, ce qui s'oppose à ce que le gouvernement d'Etat complète son organisation en remplaçant dans tous les emplois, les créatures de Kellogg et de Packard. Il est grandement temps que les écoles publiques restent sous la direction de l'administration municipale et nous espérons qu'il n'y aura plus une seule réunion de l'ancien Bureau radical des écoles.

Les bills sur l'assessement et la perception des taxes, sur l'égalisation des assessements, sur l'instruction publique, sur la police, sur les levées doivent être passés définitivement sans plus de retard, afin que les divers services qui en dépendent puissent être organisés.

La population attend beaucoup de son nouveau gouvernement d'Etat, mais ce gouvernement ne pourra réaliser les espérances de ses constituants que si la Législature rappelle la détestable législation accumulée pendant les huit années de l'orgie radicale, et adopte à cette session les lois de reforme les plus essentielles.

UNE ADRESSE DES PACKARDISTES.—Le *Republican*, qui a paru hier et dont le ton, par parenthèse, a baissé singulièrement, contient un "Appel au Peuple de la Nation" (*sic*) signé par Antoine, Harper et 37 autres politiciens de couleur, qui paraissant ne plus compter sur la reconnaissance de Packard comme gouverneur par le Président des Etats-Unis, s'adressent au peuple de la nation ou à la nation du peuple pour démontrer que Packard a un titre aussi légal au gouvernement d'Etat que celui de Hayes à la présidence des Etats-Unis. L'adresse fait l'éloge de Packard qui s'est montré "fidèle parmi les infidèles." Les signataires ne veulent ni nient ni affirmer que la général Nicholls soit un homme loyal (*fair minded*) mais ils lui font un crime de croire qu'un homme qui a de l'éducation en vaut dix qui n'en ont pas, croyance que paraît partager Mr Hayes.

Ils veulent bien avouer que l'administration des gouvernements d'Etat par les républicains, dans le Sud, n'a pas été tout ce qu'on pouvait désirer qu'elle fût, mais ils assurent que les fautes ont été exagérées.

A leur tour, Mr Antoine et ses amis exagèrent quelque peu quand ils disent qu'il y bien peu d'enfants de couleur qui ne peuvent lire et écrire. Si cela était, pourquoi se plaindraient-ils de la distinction relative à l'éducation, distinction qui, si elle était appliquée causerait, disent-ils, un grand tort à leur race.

L'adresse proteste contre le marché par lequel l'Etat républicain de la Louisiane et les intérêts des gens de couleur seraient abandonnés au parti démocrate.

Nous croyons que le "peuple de la nation" n'attachera pas une grande importance à cette adresse. Les gens de couleur obtiendront plus en se ralliant franchement au gouvernement de Nicholls qu'en persistant à soutenir Mons. Packard qui les lèsera bel et bien dès qu'il sera bien pourvu.

LES TROUPES DES ETATS UNIS. — Le *Star* de Washington annonce comme certain qu'aussitôt le cabinet formé les troupes fédérales recevront l'ordre de se retirer dans leurs cantonnements ordinaires, c'est-à-dire de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures des gouvernements d'Etat. Les gens qui occupent indûment l'hôtel St. Louis depuis le 9 janvier, feront donc bien de se préparer à l'évacuer dans un bref délai.

LE GOUVERNEUR NICHOLLS. — Nous sommes heureux de constater que le gouverneur Nicholls est complètement remis de son indisposition. Il est toujours plein de confiance dans le triomphe final de son gouvernement, qui pourra, d'ici à peu de jours, s'installer paisiblement à la Maison d'Etat.

REVUE DE MONTRÉAL. — Nous avons reçu la première livraison d'une revue mensuelle portant ce titre et publiée à Montréal, Canada, avec le concours de plusieurs littérateurs canadiens et sous la direction d'un conseil de rédaction. Le premier numéro contient un long article sur la théologie, deux jolies poésies de Louis H. Frechette et divers articles signés de M. Faucher de St. Maurice et de M. Pamphile Le May.

Nous remercions le comptable du steamer Frankfort de l'envoi qu'il nous a fait d'une liasse de journaux anglais.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les ministrelle de Simmons et Slocum font merveille à l'Académie. La représentation d'hier soir n'a été qu'un long éclat de rire. Nous devons à la vérité de dire que la troupe que vient d'engager M. Bidwell est la meilleure dans son genre que nous ayons vue à la Nouvelle-Orléans depuis bien longtemps. Les artistes dont elle se compose sont non seulement des chanteurs et des instrumentistes, mais des acteurs consommés, des comiques de bon aloi. MM. Dixon, Harley, Sterne et Nelson ont été couverts d'applaudissements. La direction de l'Académie a été heureusement inspirée en les engageant et surtout en nous ramenant à leurs représentations dans un moment où nous avons tous un si grand besoin de distractions. Allons donc tous rire au théâtre de M. Bidwell.

LES RESPONSABILITÉS.

Le Sun, de New York, fait la part des responsabilités, mais il oublie celle de ceux qui ont prêché à l'avance la soumission.

Un président des Etats-Unis choisit par des procédés frauduleux est à la veille de passer par la cérémonie d'installation. En cent comme dans les scrutins et les préliminaires des *Returning Boards*, la volonté du peuple a été méconnue, le décalque des votes du scrutin a été falsifié et la déclaration a été violée, le congrès, le président et la majorité de la cour suprême s'étant tous jugés pour eux dans l'délibéré de la loi constitutionnelle.

Quelles sont les personnes responsables de cela ?

La première responsabilité est aux administrateurs, *leaders* et conseillers du parti républicain. Ils ont accusé le plus de fraude et l'ont mis à exécration en Floride, en Louisiane et à Washington.

Reconnaissant à part quelques honorables exceptions, la responsabilité appartient aux sénateurs et représentants démocrates au congrès. Tenant de la constitution le pouvoir et le devoir de défaire cette conspiration et de faire exécuter la volonté du peuple telle qu'elle avait été exprimée au scrutin, ils ont eu la faiblesse de céder à une panique et se déposséder de leur pouvoir, d'oublier leur devoir et de se soumettre, avec leur parti et le pays, à la décision d'un tribunal inconstitutionnel. Cette lâche capitulation a comblé la mesure de leur responsabilité et leur parti peut y échapper. Les représentants, les sénateurs et le pays ne pourront jamais se laver de la honte de leur conduite.

La responsabilité retombe ensuite sur les membres du tribunal électoral—non-constitutionnel. Cette lâche capitulation a comblé la mesure de leur responsabilité et leur parti peut y échapper. Les représentants, les sénateurs et le pays ne pourront jamais se laver de la honte de leur conduite.

La responsabilité retombe ensuite sur les membres du tribunal électoral—non-constitutionnel. Outre leur responsabilité comme membres de la chambre, des sénateurs et des représentants, ils ont encore une responsabilité spéciale comme membres du tribunal électoral—non-constitutionnel. Outre leur responsabilité comme membres de la chambre, des sénateurs et des représentants, ils ont encore une responsabilité spéciale comme membres du tribunal électoral—non-constitutionnel. Chacun d'eux doit savoir, et plusieurs d'entre eux savaient, qu'il était inconstitutionnel et injustifiable; chacun paraît dû refuser de toucher de ce chose impure.

Quant aux huit qui ont violé non seulement la constitution, mais leurs propres serments, afin de consommer la conspiration frauduleuse, leur responsabilité est plus grave et plus noire, comme la culpabilité des auteurs d'un crime est plus grande que celle des simples complices.

Le parti républicain aussi est responsable, car il accepte d'un conseil tenu à son insu un fruit de l'énorme iniquité, aucun de ses membres—sauf deux brillantes exceptions dans la chambre des représentants—n'ayant fait entendre une parole de protestation.

Enfin, Rutherford B. Hayes est responsable, puisqu'il accepte, garde et emploie la grande dignité et le pouvoir à lui conférés par ce raisin de fraude républicaine et de folie démocratique.

LES INTENTIONS DE M. HAYES.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*, de jeudi dernier :

Loin qu'il faille douter des intentions de M. Hayes, il y a tout apparence au contraire que soit à raison de ses tendances personnelles, soit par nécessité de situation, ses premiers actes tendront à concilier le Sud à son administration. C'est la seule politique qui puisse, au Nord même, adoucir les amertumes suscitées par l'illégalité de son élection, et nous croyons fermement qu'en cela au moins il ne faillira pas, échappera l'occasion de ramener à lui dans la mesure du possible l'opinion des hommes de sens qui, malgré ses déceptions éprouvées, se réservent de le juger sur ses oeuvres. Ses derniers actes même protestent contre la supposition contraire. Dans une lettre reçue de lui samedi dernier par le représentant Foster, du district même où il réside, il disait :

"Assurez tous nos amis du Sud que je suis pénétré de la nécessité d'un complet changement d'hommes et de politique. Le Federal forme dans les états Sud-ouest, dans une lettre de l'état dernier."

La lettre à laquelle il est fait allusion ici portait ce qui suit :

"La prospérité morale et matérielle des Etats du Sud peut être effectivement servie par une cordiale et libérale reconnaissance des droits de tous,—reconnaissance sans réserve et sans exception. Il sera possible alors de seconder par toutes les influences légitimes du gouvernement général les efforts du peuple de ces Etats pour obtenir les bienfaits d'un gouvernement local capable et honnête. Si je suis élu, je ne considérerai pas seulement comme un devoir, mais je me ferai un plaisir de travailler à ce résultat. Que mes compatriotes des Etats du Sud soient assurés que si je suis chargé du mandat d'organiser une administration, cette administration se proposera avant tout de servir également les intérêts des blancs et des gens de couleur, et de poursuivre une politique civile de nature à faire disparaître pour jamais la distinction entre le Nord et le Sud dans notre patrie commune.

Ces généralités sont assez significatives et assez précises pour ne laisser aucun doute sur la politique de M. Hayes à l'égard du Sud.

Mardi dernier le steamer *Américain* a été débarrassé de tout poids inutile ; l'eau de la cale a été pompée, les rails et le fret ayant ont été enlevés, et les chaudières, aussi, ont été vidées. Avec la vapeur de la seule chaudière non épuisée, on a fait le soir un nouvel effort pour haler vers la pleine mer le navire ainsi allégé. Malheureusement le vent était contraire ; au lieu de sortir comme il était désirable, de l'est au sud-est, il soufflait directement du l'ouest. Malgré cette circonstance défavorable, on a obtenu un déplacement de 15 pieds.

Des progrès plus sérieux ont été réalisés hier matin. Une première dépêche reçue au bureau de la Coast Wrecking Company, a signalé une nouvelle avance de 20 pieds, et une dépêche postérieure, adressée à M. de Rebieg, agent de la Compagnie Générale Transatlantique, annonce que le rapprochement total des deux proues, opéré grâce à la haute marée du matin, a été de 30 pieds.

La confiance dans le relèvement définitif de l'*Amérique* est plus grande que jamais, et l'on regarde comme extrêmement peu que ce navire, après un échouage de près de deux mois, pendant lesquels il a essuyé plusieurs tempêtes, dont une d'une violence exceptionnelle, soit resté parfaitement étanche et n'ait subi d'autre dommage que la perte de son gouvernail.

(Courrier des Etats-Unis.)

NOUVELLES EUROPÉENNES.

On annonce que dans le prochain consistoire, qui aura lieu à Rome, le 12 mars, M. de Falloux-Coudray sera nommé cardinal.

La mort de M. Changarnier excite des regrets sur presque tous les bancs de l'Assemblée. Les droites parlent de le remplacer par l'amiral Saisset, soit par le général Vinoy.

Un envoyé spécial du sultan auprès du gouvernement français est annoncé officiellement, aujourd'hui. Ce diplomate est chargé d'une mission particulière auprès du maréchal Président de la République.

M. Le Pomellec, député d'Ille-et-Vilaine, pour la circonscription de Saint-Servan, a succombé, hier, à Menton (Alpes-Maritimes).

L'affaire des *Droits de l'homme*, sur l'appel du dernier jugement, qui a prononcé la surcomption, est venue, hier, à la fin de l'audience.

L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris, confirme purement et simplement la suspension des *Droits de l'homme* pour sept mois.

On vient d'apprendre, à Paris, que Meyaux, l'auteur du crime de Bagneux a été arrêté, au moment où il essayait de franchir précisément la frontière allemande. *(Télégraphe.)*

On annonce la mort de Lestre Obot et de directeur de la *Revue britannique*, à Amédée Pichot, qui a traduit beaucoup d'ouvrages anglais.

Ce dernier avait débuté en 1823, et était âgé de quatre-vingt-deux ans : il était né à Arles.

Le gouvernement vient de publier les chiffres du commerce extérieur de la France avec l'étranger pendant le mois de janvier dernier. Les importations se sont élevées, du 1er au 31 janvier 1877, à 260,253,000 francs, et les exportations à 228,284,000 francs.

Les premières horloge électrique, réglée par les appareils installés à l'Observatoire, vient d'être placée, à Paris, à la porte d'entrée du palais du Luxembourg.

LA CATASTROPHE DE GRAISSESSAC.—Une dépêche du câble a annoncé qu'une affreuse catastrophe était arrivée aux mines de Graissessac. Le *Moniteur du Midi* du 15 février publie les mauvais détails que voici sur ce sinistre :

Une explosion de feu grisou a eu lieu dans le puits de Saint-Barbe où travaillaient 60 ouvriers. Cinq ouvriers ont pu être sauvés.

La population, d'abord terrifiée, travaille avec ardeur au sauvetage.

Les recherches continuent ; la démolition d'une tour permettra les travaux à obliger de creuser une galerie latérale.

20 cadavres ont déjà été retirés ; ils sont carbonisés, méconnaissables. Les deux administrateurs se sont rendus sur les lieux pour activer les travaux.

Le ministre des travaux publics a envoyé un secours de 5,000 fr., le ministre de l'intérieur, un secours de 1,000 fr.

—Un comité vient enfin de se former à Paris pour Flaubert et mademoiselle Georges Sand. MM. Victor Hugo, Perrin, directeur du Théâtre Français, et Duquesnel, directeur de l'Odéon, se sont mis à la tête du mouvement. Parmi les noms qui figurent sur la liste d'souscription, on remarque, le prénommé Gustave Flaubert, pour la somme de 1,000 fr.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Musique d'harmonie dans la Maison d'Etat.

Il n'y a jamais eu beaucoup d'harmonie dans les Législatures, même sous Kellogg qui était entouré par ses troupes fédérales ; et aujourd'hui que Packard n'a pour ainsi dire qu'un appui indirect de la part de Washington, il règne et s'étend dans les législatures, il n'y a dans ces palais des autres d'harmonie que jamais. Les hommes qui l'habitent en instigent le long mutisme qui ne les empêche pas ; ils ne pipent mot comme si distingués ou ne prendre de querelle sérieuse. Il apparaît une fois de plus la déplorable vérité de ce vieux proverbe : "Quand il n'y a pas de fois on ne peut pas faire les choses en bottant."

Nous en demandons pardon aux nobles défenseurs de l'Hôtel St-Louis. Nous ne voulons pas les comparer à qui que ce soit ni à quoi que ce soit. Les hommes de la police métropolitaine sont de beaux hommes assurément, forts, robustes et bien exercés, mais ils n'en sont pas plus opiniâtres et ils ne chantent pas.

Avant hier J. J. Johnson, membre du canons de Faubourg, demeurant rue St-Louis, entre les rues Morgan et Bourbon, lorsqu'il revint deux heures du matin, prit un nommé Reynolds qui, sans prétendre de réponse, courut immédiatement se rédiger dans le cadre de Kenner, Plaisance du Bayou des Marigny, en disparut.

Quant à Johnson, qui n'avait pas été attaqué, il fut accusé et conduit comme besogne, toujours en portant d'armes en chaîne, au corps de garde du 2e Precinct. Johnson a dit que le matin à 10 heures il avait rencontré sur le palier de l'escalier de la maison Cottman, rue des Marigny, Reynolds qui lui avait demandé des pardons qu'il avaient échangé des paroles fort dures. Reynolds en s'en allant avait dit qu'il ne serait bien ch ne pas revenir. En effet, une heure après il vit Reynolds qui le chassait et qui lui fit dix avec un jurons : "Ah, je tiens maintenant". A ces mots il tira deux coups de revolver, après quoi il entra en courant dans la maison. Depuis ce moment il n'a pas vu reparaître.

Le témoin de ce sanglant événement a manqué de discipline, le peu de confiance dans l'avenir du Sous et un degré de sans gêne et d'insubordination, qui ne fait pas honneur à son maître.

Cet état d'ingratitude, de désordre et d'anarchie va s'augmenter chaque jour à chaque nouvelle nouvelle télégraphique reçue à l'Hôtel et ces mauvaises nouvelles sont fréquentes. Le dimanche 25 février, par exemple, a jeté le désespoir au milieu des fidèles de la radicalité, à tel point qu'ils ont déposé le gén. McMillan à Washington afin de rendre le terrain et voir si, définitivement, il n'est rien à attendre du pouvoir actuel.

Mr McMillan est parti volontiers ; mais on prétend que c'est dans un intérêt tout personnel. Arrivé à Washington, il commencera par s'occuper de lui en demandant une haute place diplomatique en Louisiane, et s'il réussit il ira plus loin donner une heure au souvenir de ses camarades de la rue St. Louis.

Le résumé de tout cela est qu'il fait toujours plus noir dans l'hôtel abandonné de Mr Packard et qu'avant peu de temps, très probablement, il sera obligé d'en sortir et de son plein gré pour retrouver le grand air et la lumière. Nous pouvons lui donner l'assurance que personne ne l'arrêtera.

Nominations.

Nous devons à l'obligeance de Mr Oscar Arroyo, assistant secrétaire d'Etat, la liste des nominations suivantes, faites par le gouverneur et confirmées hier par le Sénat.

Percepteurs de taxes.

Charles Thiac, pour la paroisse de l'Assomption.

J. V. Daraide, Sr., pour la paroisse Ouest-Baton-Rouge.

Henry W. Ogden, pour la paroisse Bossier.

Arthur Atkinson,	Caddo.
Charles B. Pipes,	Concordia.
F. M. Mumford,	Ouest-Feliciana.
Charles A. Brasid,	Iberville.
T. Y. Abt,	Ouachita.
Henry Burdett,	Rapides.
Hon Wolfson,	Riviere Rouge
E. C. Mire,	St-Jacques.
Henry C. McCutchen,	St-Charles.
Alexander Stewart,	St-Jean Baptiste

Ces deux dernières sont des républicains et l'un d'eux, (Mr McCutchen) est un homme de couleur.

Recensé pour vol.

Les officiers adjoints Davis et Munden ont arrêté hier une nommée Marie Johnson qu'ils ont fait déposer en cour de garde de la septième station, sur l'accusation d'avoir, le 4 du courant, pénétré par effraction dans la demeure de Mr C. Gahesh, rue des Magasins No 924 et d'y avoir volé pour une valeur de $100 en bijoux ou divers objets.

Nouveaux détails.

Dans la rixe qui a eu lieu hier matin sur la Levée en face de la rue Thalie, entre des nègres employés à décharger un chaland et une bande de blancs s'opposant des lonfgrimmes, les provocateurs de cette rixe ont été les blancs qui ont ordonné aux nègres d'abandonner immédiatement leur travail.

Le capitaine O'Rourke de la police du fleuve, ayant eu vent de ce qui se passait a de suite envoyé sur les lieux une escouade d'hommes sous le commandement du sergent McCormick qui est parvenu en peu de temps à mettre un frein aux entraînements de la paix, et à rétablir le calme. Les nègres ont alors pu, avec l'assurance de trouver de la police de les protéger contre toute nouvelle attaque, recommencer à travailler.

Ecoles publiques.

La direction des écoles publiques se réunira ce soir, à 7 heures et demie à l'Hôtel de Ville.

CONSEIL DE VILLE.

MM. Brown et Denis soumettent à l'approbation du Conseil leur rapport comme du mois de février, rapport qui montre les chiffres suivants : recettes pendant le mois, $130,000 75, balance en caisse $27,068 91. Amenée au rapport on trouve une liste de taxes arriérées perçues le mois dernier, liste que voici :

1861-3	$6 00
1864-5	37 50
1870	16 00
1871	13 00
1873	15 00
1874	195 00
1875	676 35
1876	4,955 77
Total	$6,911 37

Les ordonnances qui suivent sont adoptées :

Une ordonnance prescrivant l'allocation de $6,000 et en faveur des institutions charitables de notre ville pour le mois de février.

Une ordonnance relative au paiement de la somme de $15,000 34 à l'Association Charitable des Pompiers pour services rendus à la ville en février, suivant contrat.

Une ordonnance pourvoyant au paiement de $14,400 96 à la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans pour l'éclairage d'une partie de la ville au mois de février.

Mr McCleary obtient l'annulation du vote en vertu duquel la vente des terrains dragueurs Nos 1 et 4 avait été décrétée. Il ajoute que de l'avis du voyer de la ville ces terrains peuvent être utilisés pour le canal Verret depuis le bayou Barataria jusqu'à l'intersection de la rue Market.

Une réclamation de $12 du coroner J. G. Roche, pour frais encourus pour l'enterrement du cadavre d'un nègre mort de la variole et trouvé à quelques milles au-dessous d'Algers, est enregistrée.

Présentation de résolutions—

Par M. Dimmick : résolu, que l'administrateur de police soit autorisé à entourer de pieux le carré d'Iet compris entre les rues Harmonie, Louisa, Sixième et Magazine, pour en faire un pâturage.

Par M. Brown : résolu, qu'une taxe de un et un demi pour cent sur toute propriété située dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans, soit levée pour l'année 1877 suivant les tableaux d'assessement de la dite année. Déposée sur le bureau.

Par le même—Résolu, qu'il soit émis en faveur du juré de police de Jefferson, cinq droits, un mandat de $25, le tiers du montant collecté des locataires des divers bureaux-poussoirs dits *barrier*, de la paroisse, et de un cent écrit par mandat. Plusieurs résolutions ayant trait aux paiements des salaires d'employés et frais encourus dans les divers départements de la ville, sont déposées sur le bureau.

TEMPERATURE. — 6 mars 1877.

Thermomètre de C. DURAZZO, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	66	4
Midi	69	15
3 P. M.	68	17
6 P. M.	60	14

LE BARON HAILOT.—On se rappelle sans doute qu'il y a deux mois environ, lors de la mise en faillite des banes Hallot, directeur de la banque Parisienne de l'avenue de bois de Boulogne, fut arrêté sous l'inculpation d'escroquerie.

On sait que le baron s'était enfui.

Il avait même réussi à gagner l'Espagne, lorsqu'à peine sur la plage il fut reconnu par une petite bonne d'enfant qui avait souvent vu passer, en faisant sa promenade, le baron Hallot et avait intuitivement deviné.

Arrêté, il a été ramené sous escorte à Paris, où il est écroué à la prison de la Santé.

Le baron Hallot est à la veille de comparaître devant la police correctionnelle.

Il est probable qu'il y a plus de dix ans que le voyageur a quitté le sol de la libre République des Etats-Unis.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance du 6 mars 1877.

La séance est ouverte à midi. Mr White occupe le fauteuil. Vingt membres sont présents.

Mr Grover, un des membres de la commission nommée pour s'enquérir de la question du bill No 12 de la Chambre, relatif à l'organisation des jurés de jugement, fait un rapport en faveur du bill No 12.

Le rapport est adopté.

Le bill No 12 de la Chambre, relatif à la nomination des jurés de jugement, est lu pour la troisième fois et adopté.

Le bill No 12 de la Chambre, relatif à l'organisation